



Les Reliades au Puy-en-Velay (Haute-Loire) : un édicule funéraire en matériaux périssables du début du IIe s. apr. J.-C.

Bertrand Bonaventure, Marie-José Ancel

► To cite this version:

Bertrand Bonaventure, Marie-José Ancel. Les Reliades au Puy-en-Velay (Haute-Loire) : un édicule funéraire en matériaux périssables du début du IIe s. apr. J.-C.. Gallia - Archéologie des Gaules, 2018, 75, pp.87-101. 10.4000/gallia.4234 . hal-01933912

HAL Id: hal-01933912

<https://hal.science/hal-01933912>

Submitted on 14 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les Reliades au Puy-en-Velay (Haute-Loire)

Un édicule funéraire en matériaux périssables du début du II^e s. apr. J.-C.

Bertrand BONAVENTURE* et Marie-Josée ANCEL**

Mots-clés. *Pratique funéraire, crémation, Vellaves, Haut-Empire.*

Résumé. *Lors d'une fouille préventive réalisée en 2012 sur le site des Reliades au Puy-en-Velay (Haute-Loire), un petit édicule funéraire, construit sur poteaux et daté du II^e s. apr. J.-C. a été mis au jour.*

Son étude offre l'occasion de mieux caractériser les pratiques funéraires antiques dans ce secteur encore mal connu du territoire Vellave. Plus généralement, il atteste d'une architecture funéraire en matériaux légers encore rarement documentée en Gaule.

Les Reliades in Le Puy-en-Velay (Haute-Loire)

A funerary monument in perishable materials from the beginning of the 2nd c. AD

Keywords. *Funeral rite, cremation, Vellaves, Early Empire.*

Abstract. *During a rescue excavation carried out in 2012 on the site of Les Reliades in Le Puy-en-Velay (Haute-Loire), a small funerary monument built on wooden poles dated to the second century*

was unearthed. This discovery constitutes a first opportunity to study ancient funerary practices in this still poorly-known sector of Vellave. More generally, it attests to wooden funerary architecture, which is still rarely documented in Gaul.

Cet article propose la présentation d'un petit édicule funéraire daté du début du II^e s. apr. J.-C.¹ mis au jour sur le site des Reliades au Puy-en-Velay (Haute-Loire). Cette découverte, réalisée à l'occasion d'une fouille préventive conduite en 2012, constitue une première occasion de documenter et d'étudier les pratiques funéraires antiques dans un secteur encore mal connu.

ENVIRONNEMENT

Le site des Reliades est localisé à 2,3 km au sud-est de l'agglomération du Puy-en-Velay, au creux d'un cirque basaltique dominé par deux sommets volcaniques. Ces derniers – les gardes d'Ours et de Mons – culminent à 880 m et surplombent

l'emprise de fouille de plus d'une centaine de mètres (fig. 1). Ce secteur, qui accuse une pente d'environ 6 %, se caractérise par une histoire géologique complexe, où se succèdent épisodes volcaniques villafranchiens, mouvements de subsidence et accumulations colluviales. Par ailleurs, la présence d'une zone humide en bordure d'emprise a également laissé son empreinte sur la stratigraphie du site, avec le dépôt d'alluvions issues de la fluctuation du niveau d'un lac protohistorique, dont l'extension maximale se situe dans le courant du premier âge du Fer.

La fouille archéologique a été conduite sur une superficie de 3,6 ha scindée en deux zones (R1 et R2). Elle a livré un petit bâtiment du Néolithique moyen ainsi qu'une occupation résiduelle du premier âge du Fer. C'est toutefois à partir du début du Haut-Empire que le site paraît se structurer : en effet, la fouille a mis au jour plusieurs bâtiments à vocation agricole datés du I^{er} s. apr. J.-C., qui semblent se situer en marge d'un établissement plus vaste et de statut relativement élevé (Bonaventure, Zabeo 2013, p. 264-265 ; Bonaventure à paraître).

1. Nous remercions chaleureusement Thierry Argant (étude archéozoologique), Julien Bohny (étude du petit mobilier), Arnaud Galliège (étude des lampes à huile), Laudine Robin (étude du verre) et Caroline Schaal (étude carpologique) pour leur contribution active à cet article.

* Archeodunum SAS. 500, rue Juliette Récamier, F-69970 Chaponnay. Courriel : b.bonaventure@archeodunum.fr

** Archeodunum SAS. 500, rue Juliette Récamier, F-69970 Chaponnay. Courriel : mj.ancel@archeodunum.fr

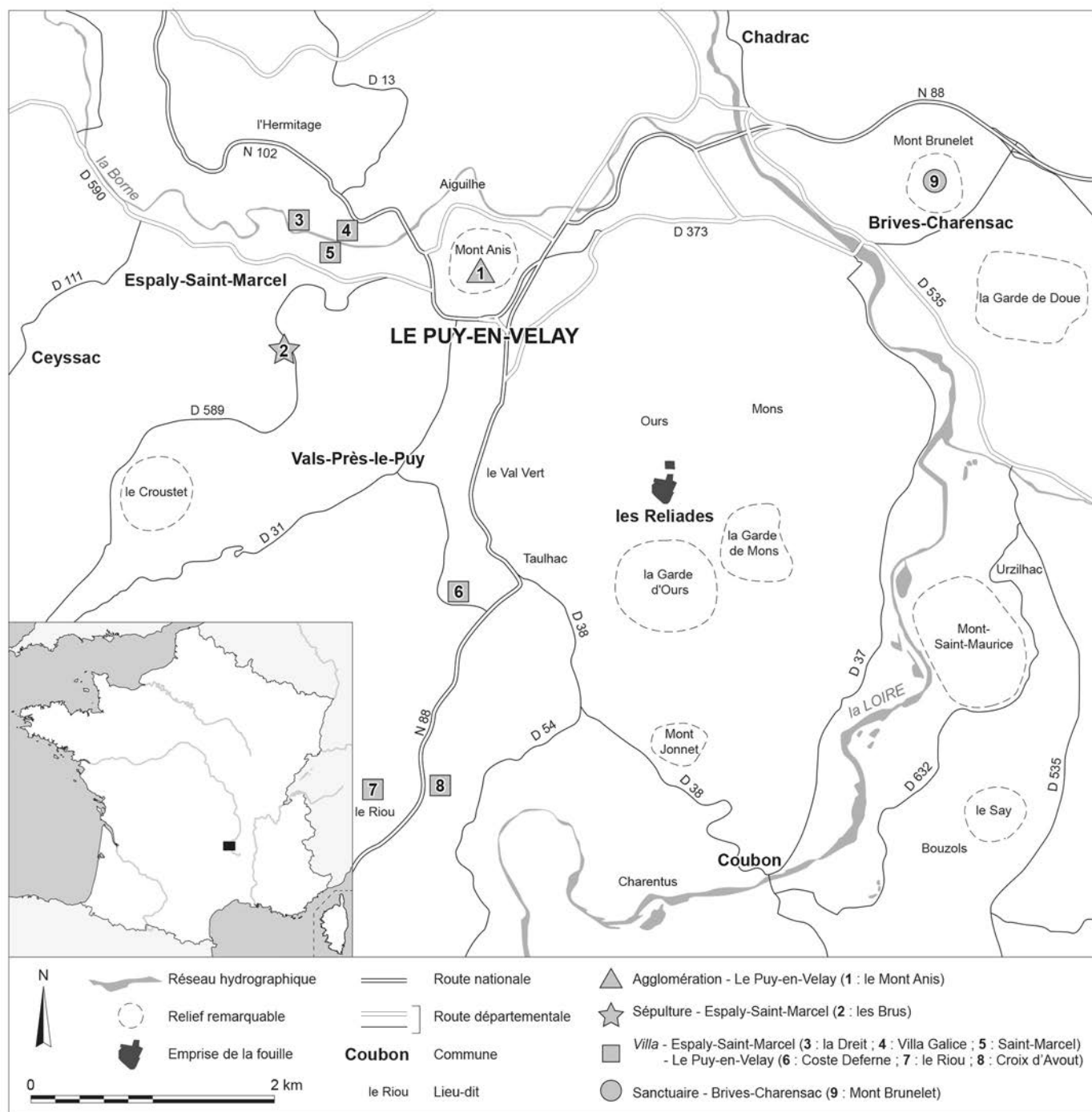


Fig. 1 – Localisation du site des Reliades au Puy-en-Velay (Haute-Loire) (DAO : B. Bonaventure, Archeodunum SAS).

Ces vestiges s'inscrivent dans un contexte local relativement riche en établissements ruraux antiques, qui ponctuent le territoire de l'agglomération antique du Puy-en-Velay. La commune d'Espaly-Saint-Marcel a ainsi livré à elle seule trois *villae* (attestées ou supposées), dont deux ont été fouillées au XIX^e s. (Provost, Rémy 1994, p. 69). Une quatrième *villa* a été fouillée plus récemment, au lieu-dit Coste Deferne (Vallat 2006). Enfin, deux autres *villae* sont supposées plus au sud de la précédente, aux lieux-dits le Riou et Croix d'Avout. En revanche, les données relatives au monde des morts font largement défaut autour du Puy-en-Velay et en Haute-Loire en général.

La seule sépulture connue est une tombe à inhumation avec épée sur la commune d'Espaly-Saint-Marcel, à l'ouest du Puy-en-Velay, qui est datée de La Tène C2/D1 (Kurzej 2012, vol. 3, p. 415). Concernant l'agglomération antique d'*Anicium*/Le Puy-en-Velay, le domaine funéraire n'y est connu que par des vestiges lapidaires, qui documentent la présence de personnages de haut rang (élites municipales) dont le rôle dans le développement de la ville et de son sanctuaire paraît primordial (Nectoux 2006 ; 2011).

À l'intérieur de l'emprise de fouille des Reliades, trois secteurs à vocation funéraire ont été identifiés (fig. 2) : le premier, daté de La Tène finale, se compose de huit sépultures

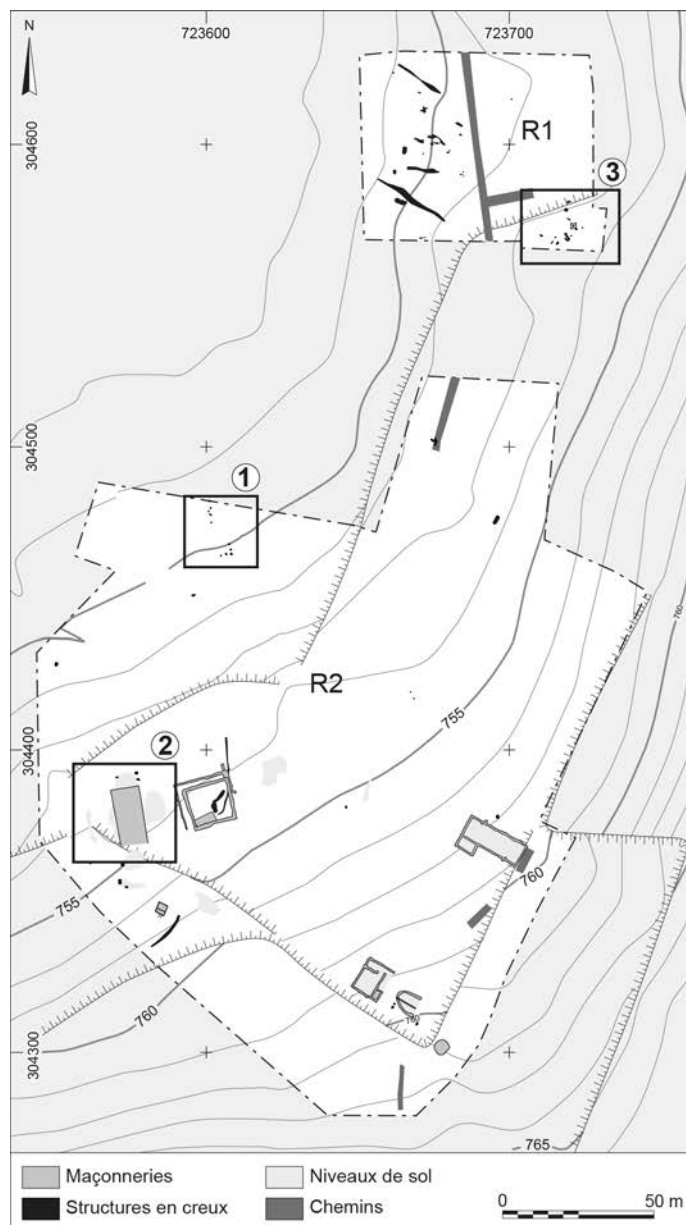


Fig. 2 – Plan simplifié du site et localisation des trois secteurs funéraires. 1, La Tène D ; 2, début 1^{er} s. apr. J.-C. ; 3, début 1^{er} s. (DAO : B. Bonaventure).

secondaires à crémation en pleine terre (fig. 3). Le second se situe à environ 80 m au sud du précédent. Daté de la première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C., il associe des dépôts de crémation en vase ossuaire et des épandages de mobilier, ainsi qu'un ensemble d'aménagements monumentaux composés d'un bassin et d'un *podium* en pierres sèches dont les fonctions demeurent énigmatiques (fig. 4).

Enfin, le troisième ensemble est mis en place au début du 1^{er} s. apr. J.-C., tandis que le reste du site semble largement abandonné. C'est dans ce secteur, au demeurant très peu étendu, qu'a été découvert un petit édifice construit sur poteaux, dont la destination funéraire ne fait aucun doute. Il est en effet associé à un dépôt de crémation en vase ossuaire et peut, par conséquent, être interprété comme un édifice funéraire construit en matériaux périssables.

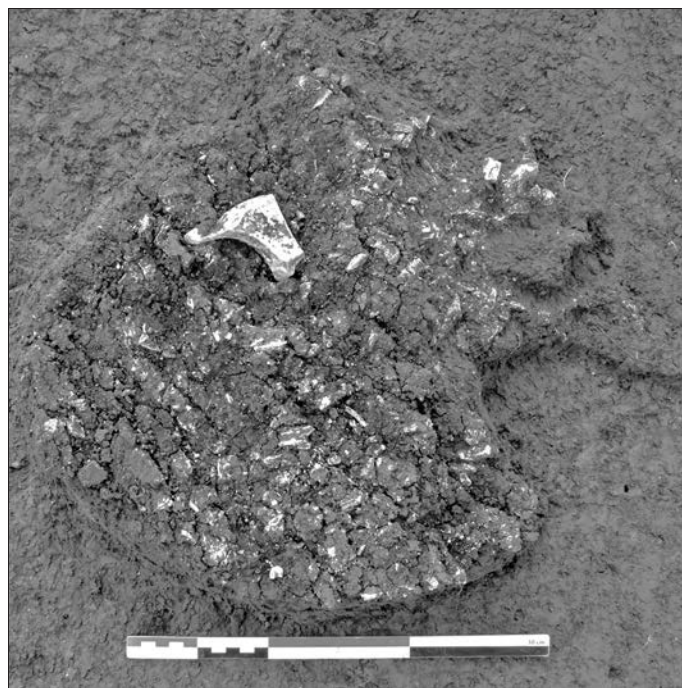


Fig. 3 – Vue de la sépulture en pleine terre F.2148, située dans le secteur 1 et datée de La Tène finale (cliché : Archeodunum SAS).

ORGANISATION ET DATATION DE L'ENSEMBLE FUNÉRAIRE

Les structures sont installées à proximité d'un carrefour entre deux chemins empierrés dont la datation, qui repose sur quelques fragments de céramique mis au jour entre les pierres de la bande de roulement, peut être située au 1^{er} s. apr. J.-C. Bien que les dimensions de ces chemins (environ 2 m de large) indiquent un statut secondaire dans le réseau viaire local, ils constituent un élément structurant important et leur rôle dans l'installation des sépultures ne doit pas être négligé.

L'ensemble funéraire se compose uniquement de trois aménagements dispersés sur une superficie très réduite (fig. 5a). L'édicule funéraire (ENS.1001) comporte un dépôt de crémation et un niveau d'épandage de résidus de crémation, un autre niveau semblable dépourvu de toute superstructure (F.1010) et une sépulture isolée (F.1065). L'extension de l'emprise de fouille à cet emplacement a montré que les limites de l'espace funéraire ont été atteintes.

LE BÂTIMENT ENS.1001

Le dispositif architectural du bâtiment (fig. 5b) est caractérisé par une mise en œuvre sommaire. Il se compose de quatre trous de poteau (F.1017, F.1018, F.1019 et F.1020) délimitant un espace carré de 1,30 m de côté, pour une superficie de 1,70 m². Ces aménagements présentent des dimensions réduites : le diamètre est de 20 cm en moyenne, tandis que leurs profondeurs sont comprises entre 6 et 12 cm. Des calages en pierres basaltiques sont systématiquement présents dans les remplissages ; ils dessinent des espaces centraux qui forment des négatifs de poteaux dont les diamètres n'excèdent pas 10 cm.



Fig. 4 – Vue du bassin associé à l'espace funéraire du 1^{er} s. apr. J.-C. On distingue, au premier plan, un premier état du bassin constitué d'un plancher en bois et de parements en pierres sèches, daté de la fin du 1^{er} s. av. J.-C. ou du début du 1^{er} s. apr. J.-C. (cliché : Archeodunum SAS).

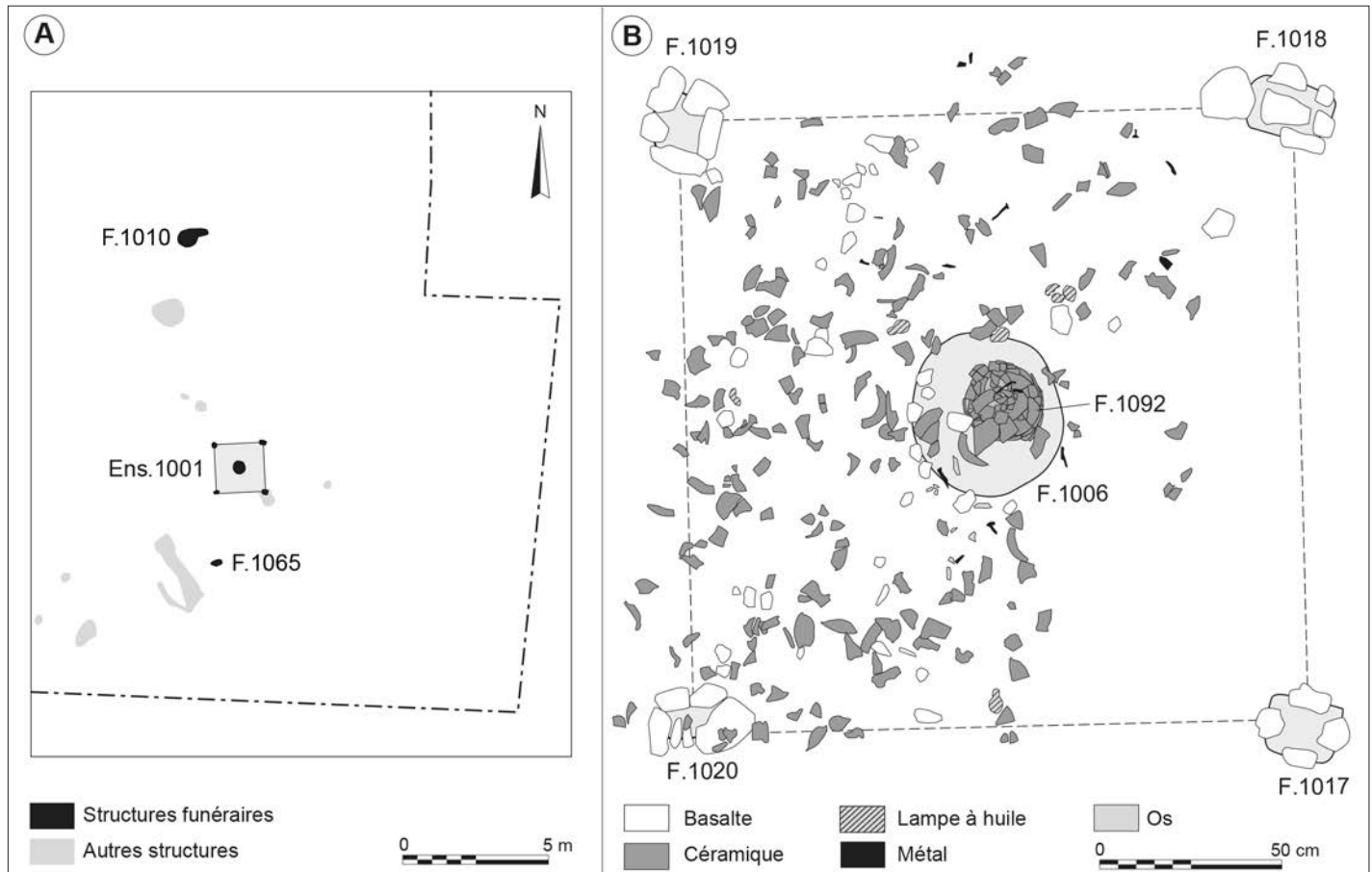


Fig. 5 – A, plan général du secteur funéraire du début du 1^{er} s. apr. J.-C. ; B, plan de détail du bâtiment Ens.1001 (DAO : B. Bonaventure).



Fig. 6 – Vues du bâtiment ENS.1001. **A**, vue générale du bâtiment ; **B**, l'épandage F.1006 ; **C**, détail de l'urne F.1092 ; **D**, l'urne F.1092 en cours de fouille (DAO : B. Bonaventure).

Le centre de l'aire délimitée par ces trous d'ancrage est occupé par une fosse qui contient un vase ossuaire. Aucune trace de paroi n'a été identifiée, mais le fait qu'un épandage de résidus de crémation (F.1006, voir *infra* p. 93) s'inscrive presque strictement

dans l'emprise de la construction plaide en faveur d'une telle configuration (fig. 6). La disposition de cet épandage permet également de suggérer que l'entrée a pu être située à l'est, sans toutefois qu'aucun élément probant ne vienne confirmer cette conjecture.

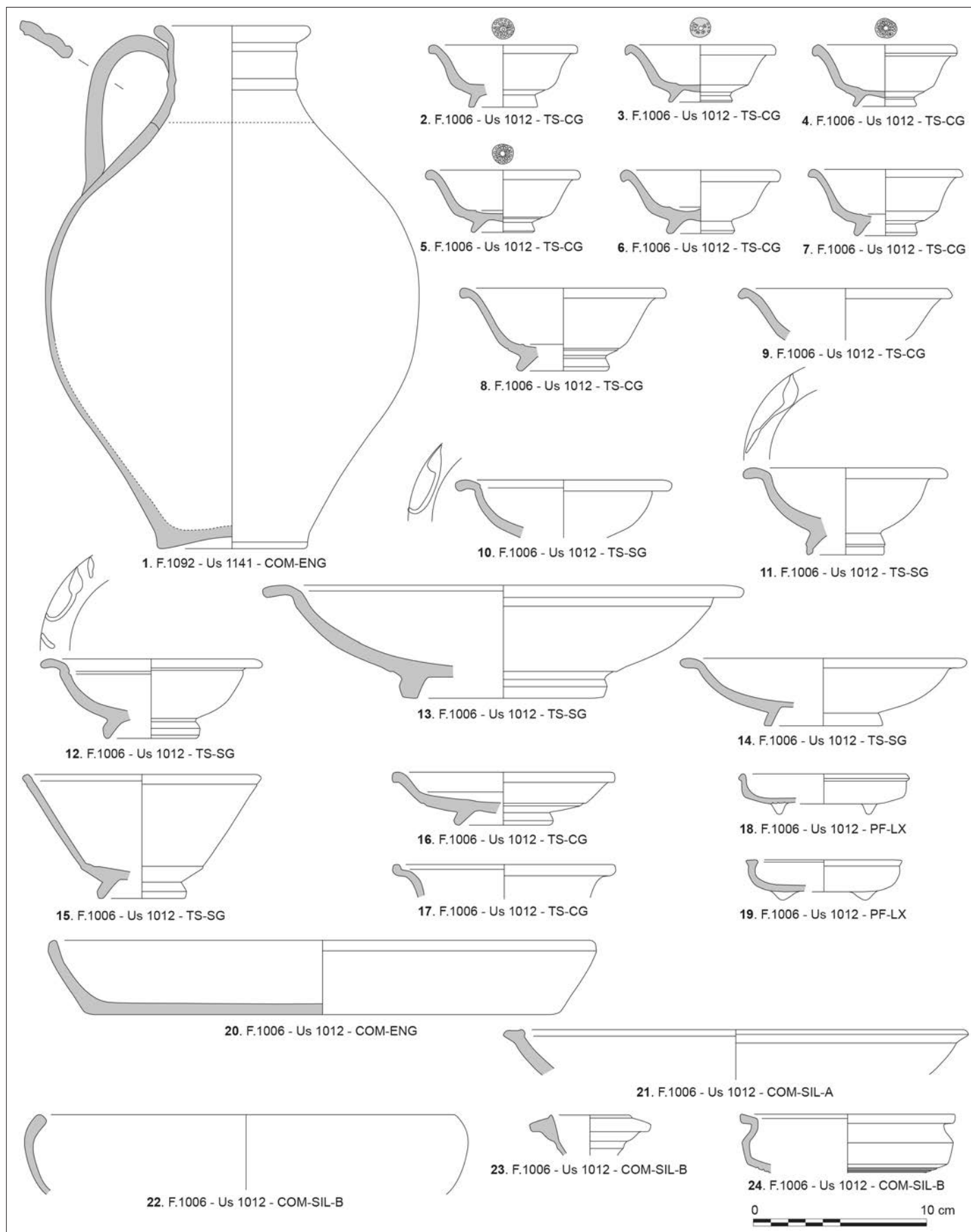


Fig. 7 – Mobilier céramique associé au bâtiment ENS.1001. TS-SG : sigillée sud-gauloise ; TS-CG : sigillée du Centre ; PF-LX : paroi fine de Lezoux ; COM-ENG : commune engobée ; COM-SIL-A : commune siliceuse cuite en mode A ; COM-SIL-B : commune siliceuse cuite en mode B. (DAO : B. Bonaventure).

Face au caractère particulièrement ténu des vestiges, toute restitution architecturale en élévation demeure délicate. Quelques arguments permettent néanmoins d'esquisser une image, plus ou moins hypothétique, de l'édifice. La nature des parois reste inconnue, mais il faut sans doute envisager des murs en clayonnage et torchis, éléments qui auraient été totalement détruits par l'érosion. La dimension des poteaux permet d'envisager une structure de faible hauteur, sans qu'il soit possible, d'une manière ou d'une autre, de l'estimer. La question de la toiture est encore plus délicate à traiter. Un seul argument, bien modeste, pour appuyer la présence d'un système de couverture est l'absence, sur les céramiques dispersées au sol, de traces d'exposition aux intempéries (délavement, fractures de gélifraction...). Toutefois, s'il y a eu une couverture, la faiblesse de la structure porteuse implique des matériaux périssables, d'autant que l'absence totale de tuiles dans le secteur permet d'exclure l'emploi de ce type de matériau.

L'ÉPANDAGE DE RÉSIDUS DE CRÉMATION F.1006

À l'intérieur de cet espace se développe un épandage de résidus de crémation. Ce dernier se compose d'un abondant mobilier intégralement brûlé, pris dans une matrice d'argile limoneuse gris-brun, très riche en charbons et épaisse de 10 à 20 cm, ainsi que des quantités non négligeables de restes osseux humains (voir *infra* p. 94).

Le mobilier céramique, qui s'élève à 6,2 kg pour un nombre minimum de 43 individus, paraît brûlé à des degrés divers. Malgré cette action du feu qui a profondément dégradé les céramiques, la majorité des fragments a pu être rattachée à plusieurs vases complets issus exclusivement ou presque du répertoire de la vaisselle à boire. Le travail de recollage a également permis d'appréhender la dispersion des fragments de chaque vase, indiquant que les récipients n'ont pas été écrasés en place, mais déposés dans la structure après leur passage sur le bûcher. L'absence de traces de rubéfaction au sein de l'édicule corrobore cette observation, et indique indubitablement que la crémation ne s'est pas déroulée sur place.

Outre quelques fragments de céramiques à parois fines, d'amphores et de céramiques communes, ce sont les céramiques sigillées qui constituent l'écrasante majorité du corpus, puisqu'elles représentent plus de 80 % du NMI. Par ailleurs, elles sont représentées dans leur intégralité, ce qui permet de supposer qu'elles étaient, à quelques exceptions près, les seules céramiques à avoir été réellement utilisées lors de la cérémonie funéraire. L'identification précise de leurs lieux de production n'a pas toujours été possible en raison de l'action du feu qui a profondément dégradé l'aspect des pâtes. Cinq individus proviennent des ateliers du Sud de la Gaule, tandis que la majorité (12 individus) provient du Centre, sans doute de Lezoux (Puy-de-Dôme). En revanche, 19 individus n'ont pas pu être rattachés à une zone de production. Les traces de cuisson varient considérablement selon les cas. Les exemplaires originaires du Sud de la Gaule paraissent globalement moins brûlés que ceux provenant des ateliers du Centre, mais ce phénomène semble plutôt lié à la meilleure qualité du vernis qui a bien résisté au feu, contrairement aux vernis de Lezoux qui ont totalement disparu sur certains individus.



Fig. 8 – Les lampes à huile découvertes au sein du bâtiment ENS.1001 (DAO : A. Galliège, Archeodunum SAS).

Le répertoire est très peu varié et se réfère exclusivement au service à boire. Deux formes se répètent majoritairement (fig. 7) : les tasses de type Bet 42 (8 individus, n°s 2 à 9), qui portent systématiquement une estampille florale et qui proviennent exclusivement des ateliers du Centre de la Gaule, et les coupelles Drag. 35 (5 individus, n°s 10 à 12), qui présentent des décors à la barbotine sur le bord. Une seule de ces dernières semble provenir des ateliers de Lezoux, les autres devant sans doute être rattachées aux fabriques du Sud. Les autres formes ne sont représentées que par un unique individu : Drag. 33 (fig. 7, n° 15), Drag. 36 (fig. 7, n° 13), Bet 43 (fig. 7, n° 16) et Bet 44 (fig. 7, n° 17).

Par ailleurs, dix lampes à huile de type veilleuse (imitations miniatures de lampes de firme Loeschcke IA/B, Loeschcke IX B et Loeschcke X), toutes intégralement et uniformément brûlées, ont également été mises au jour (fig. 8). Deux individus étaient complets, tandis que sept autres ont été retrouvés à l'état de fragments dont les recollages ont permis de restituer la quasi-totalité de l'objet. Le dernier individu était caractérisé par une fragmentation trop importante pour permettre le travail de remontage. La répartition de ces veilleuses montre une préférence pour le secteur du vase ossuaire, autour duquel se

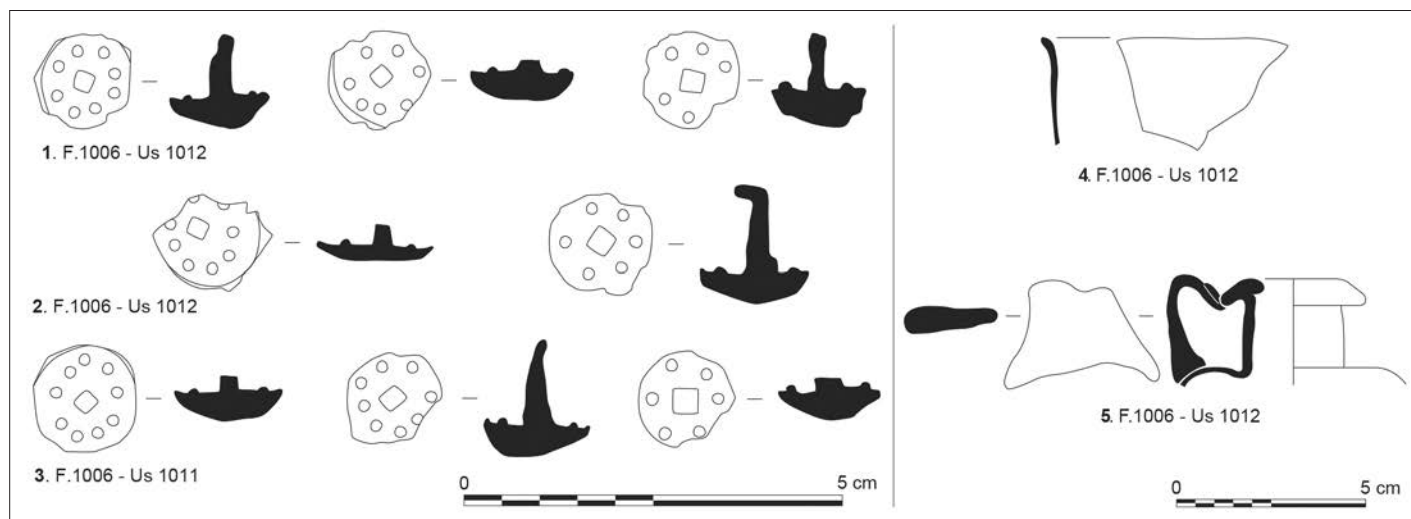


Fig. 9 – Le petit mobilier recueilli dans le bâtiment ENS.1001. 1 à 3, fer ; 4 et 5, verre. (DAO : J. Bohny / L. Robin, Archeodunum SAS).

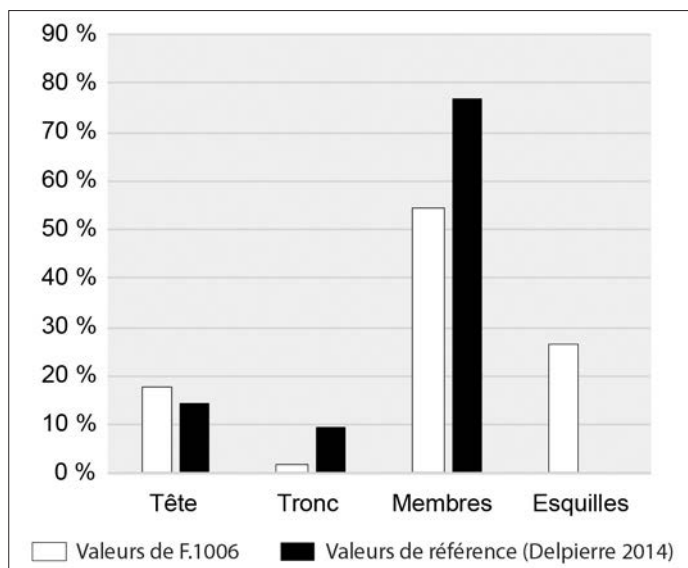


Fig. 10 – Épandage F.1006 : représentation des grands secteurs anatomiques par rapport au poids total (DAO : M.-J. Ancel, Archeodunum SAS).

concentraient sept d'entre elles. En outre, il semble qu'elles aient été déposées postérieurement au reste du mobilier, comme pourraient l'indiquer des alignements dont la finalité nous échappe.

Le mobilier métallique est essentiellement représenté par des fragments de clous et de tiges. On compte également 26 clous de chaussure, pour lesquels il n'est pas toujours aisé de distinguer un usage civil ou militaire (fig. 9, nos 1-3). On signalera également la présence d'un denier de Trajan en argent.

Le verre est représenté par 138 fragments, fortement dégradés par l'exposition à la chaleur, parmi lesquels seuls trois individus ont pu être identifiés, dont une coupe attribuable au type Isings 41a/b, ainsi qu'une cruche (fig. 9, nos 4-5).

La faune, quant à elle, est représentée par 587 restes systématiquement brûlés. Le faciès se caractérise par une majorité de porc, sous la forme de morceaux sélectionnés (jambon, épaule et tête), caractéristique commune à de nombreux ensembles funéraires antiques (Lepetz 1996, p. 150). La présence d'os d'oiseau – peut-être une poule *Gallus gallus* – constitue au contraire un trait plus inhabituel.

Enfin, l'étude carpologique a permis d'isoler 273 fragments de macro-restes, presque tous concentrés à proximité de la fosse sépulcrale. Parmi ces restes, on signalera la présence d'orge, d'orge nue, de blé nu, de blé vêtu et d'avoine. Cinq fragments d'objets amorphes semblent correspondre à des fragments de préparation alimentaire ou de chairs de fruits.

Les os humains recueillis dans cet horizon représentent une masse de 139,3 g (NR : 325, hors esquilles). Toutes les régions anatomiques ont été identifiées, mais le tronc est très largement sous-représenté par rapport aux valeurs de référence (fig. 10). La part des esquilles, qui constituent 26,6 % du poids total, est élevée. La crémation, globalement homogène, a donné à la majorité des os une couleur blanc-gris. Sur l'ensemble de la structure, le poids moyen des os déterminés est de 0,5 g (43,6 % du total) et celui des os indéterminés est de 0,2 g (tête : 0,3 g ; tronc : 0,1 g ; membres supérieurs : 1,2 g ; membres inférieurs : 0,6 g). Ces valeurs indiquent une fragmentation importante, surtout si on les compare à celles du vase ossuaire (72 % d'os déterminés, pour un poids moyen de 0,8 g).

Ces os appartiennent à un individu de taille adulte au moins, de sexe indéterminé. Ils sont toutefois représentés en faible quantité – notamment par rapport aux os animaux – et se concentrent davantage dans la zone située autour de la fosse de la sépulture F.1092.

L'OSSUAIRE F.1092

La fosse sépulcrale est située au centre de l'édifice, sous le niveau d'épandage. D'un diamètre de 42 cm pour une profondeur de 13 cm, elle contenait une cruche en céramique commune claire dont le col a été découpé et repositionné à sa place d'origine. Eu égard à la hauteur théorique de ce vase et à la profondeur de la fosse, le vase devait nécessairement dépasser de la dépression et émerger au milieu de l'épandage de mobilier, peut-être pour faciliter d'éventuelles libations.

La masse totale des os recueillis dans l'ossuaire est de 1 272 g, dont 785,4 g sont d'origine humaine (fig. 11a). Ces derniers sont de taille adulte. Toutes les régions anatomiques ont été identifiées, toutefois les éléments de l'extrémité

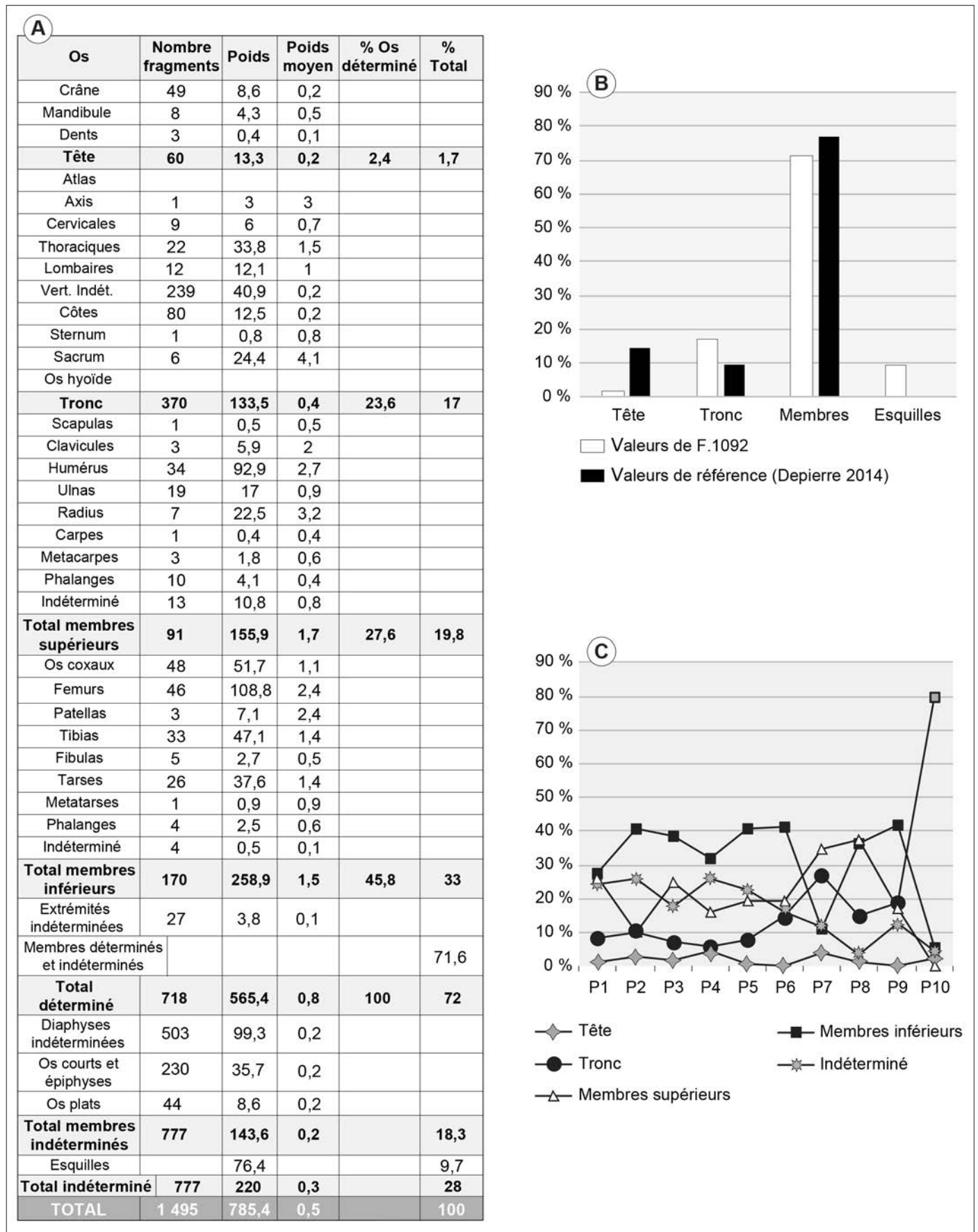


Fig. 11 – Données anthropologiques de la sépulture F.1092. A, tableau de pesée et de comptage des os au sein du vase ossuaire ; B, représentation des grands secteurs anatomiques par rapport au poids total ; C, répartition en masse des grands secteurs anatomiques à l'intérieur du vase (passes 1 à 10) (DAO : M.-J. Ancel).



Fig. 12 – Vue de l'épandage de résidus de crémation F.1010
(cliché : Archeodunum SAS).

céphalique sont très largement sous-représentés par rapport aux valeurs de référence, et ce au profit des os du tronc et en particulier des vertèbres (fig. 11b).

Les premiers de ces os apparaissent à environ 9 cm sous l'ouverture du vase, dont ils occupent tout l'espace intérieur. On note la présence de rares petits fragments de charbons de bois, de 77 carporestes, de quelques éclats de verre non quantifiables et de trois clous. Dix passes de fouille ont été effectuées ; la même densité est visible à chaque niveau du comblement du vase.

Du point de vue de la répartition des os au sein du vase, on constate principalement la présence de gros fragments de vertèbres sur le fond (corps vertébraux entiers ou quasiment entiers). De manière générale, les éléments du tronc sont mieux représentés dans la moitié inférieure (fig. 11c). La tête est quasiment absente, et sa proportion est homogène sur l'ensemble du dépôt. Concernant les membres, leur part est variable d'un niveau à l'autre, mais aucune organisation en relation avec l'anatomie ne peut être mise en évidence.

La crémation est globalement homogène, la majorité des os présente une couleur blanche à grise, toutefois quelques fragments osseux sont bleutés voire noirs. Il s'agit principalement des membres inférieurs. Sur l'ensemble de la structure, le poids moyen des os déterminés est de 0,8 g (72 % du total) et celui des os indéterminés est de 0,2 g (tête : 0,2 g ; tronc : 0,4 g ; membres supérieurs : 1,7 g ; membres inférieurs : 1,5 g).

LE DÉFUNT ET LES GESTES FUNÉRAIRES

Dans l'ossuaire F.1092, toutes les régions anatomiques sont représentées ; toutefois, les éléments provenant de l'extrémité céphalique sont très rares, ce qui résulte probablement des modalités de ramassage des restes du défunt après la crémation.

Parallèlement, les os humains recueillis dans les résidus F.1006 contiennent davantage de fragments crâniens que de fragments provenant des autres régions anatomiques (17 % du poids total). Les os sont par ailleurs compatibles avec ceux

retrouvés dans le vase ossuaire, du point de vue de la maturité de l'individu, mais également de l'aspect des os (couleur et fragmentation). Aucun doublet n'a été reconnu, mais aucun collage ne permet à coup sûr d'affirmer qu'il agisse du même individu, bien que la configuration de la sépulture ne laisse que peu de doutes quant à cette interprétation.

En définitive, les résidus livrent 139 g d'os humains et 334 g d'os animaux brûlés. La forte proportion de faune peut s'expliquer par le fait que la majorité des os humains (785 g) a été prélevée préalablement afin d'être déposée dans le vase ossuaire. On remarque également que les os déposés dans le vase sont un peu plus volumineux que ceux retrouvés dans les résidus ; cela s'explique en partie par le fait qu'ils ont certainement été triés et sélectionnés, et en partie par des phénomènes taphonomiques tels que les pressions sédimentaires et le traitement archéologique qui n'est pas le même (fouille contre tamisage). La fouille du vase ossuaire a par ailleurs permis de constater que les fragments provenant du tronc étaient principalement présents dans la partie inférieure du contenant et notamment au fond (corps vertébraux entiers). La part des os de la tête est très faible ; ils se retrouvent à différents niveaux du remplissage du récipient, et la part des membres supérieurs, inférieurs ou indéterminés, fluctue sans que cela se concrétise pour autant par une organisation spécifique. Le vase était densément rempli, et très peu de sédiment s'est infiltré dans l'amas osseux.

L'ENVIRONNEMENT DE L'ÉDICULE

L'ÉPANDAGE DE RÉSIDUS DE CRÉMATIION F.1010

L'épandage F.1010 se situe à environ 7 m au nord de l'ensemble ENS.1001. Il s'agit d'une couche charbonneuse qui s'étend sur 1,50 x 0,80 m, pour une épaisseur de 10 cm. À l'image de l'épandage F.1006, le mobilier y est systématiquement brûlé, de même que les vestiges osseux (fig. 12).

La céramique est représentée à raison de 2,4 kg, totalisant 32 individus, dont 35 % de sigillées (fig. 13). Les deux tiers de ces sigillées proviennent des ateliers de Lezoux, tandis que le tiers restant a été produit dans le Sud de la Gaule. Le faciès est largement dominé par une série de coupes Bet 14/Drag. 35 (fig. 13, n°s 1-8) et d'assiettes Bet 15/Drag. 36 (fig. 13, n°s 9-15), dont respectivement 11 et 5 individus ont été comptabilisés, majoritairement originaires de Lezoux : seuls trois Drag. 35 ont été produits dans le Sud de la Gaule. Le reste du corpus se compose de quatre coupes assimilables aux type Drag. 46 (fig. 13, n°s 16-17) et Curle 15 (fig. 13, n°s 18-19), de production sud-gauloise. Notons également qu'un fond, de type indéterminé, porte une estampille « OLIVIA ».

Au moins cinq lampes à huiles sont également attestées (fig. 14, n°s 1-8). Un seul individu excepté, elles présentent un faciès typologique assez différent de celles qui sont issues de l'épandage F.1006. En effet, il ne semble plus s'agir ici de lampes miniatures de type veilleuse, mais de lampes à huile de taille plus standard (environ 7,5 cm de longueur contre environ 5,8 cm de longueur pour les miniatures). Par ailleurs, ces lampes sont également bien plus fragmentaires que celles de l'épandage F.1006 et l'aspect pulvérulent de la pâte de couleur grise indique un passage beaucoup plus intense et prolongé au feu.

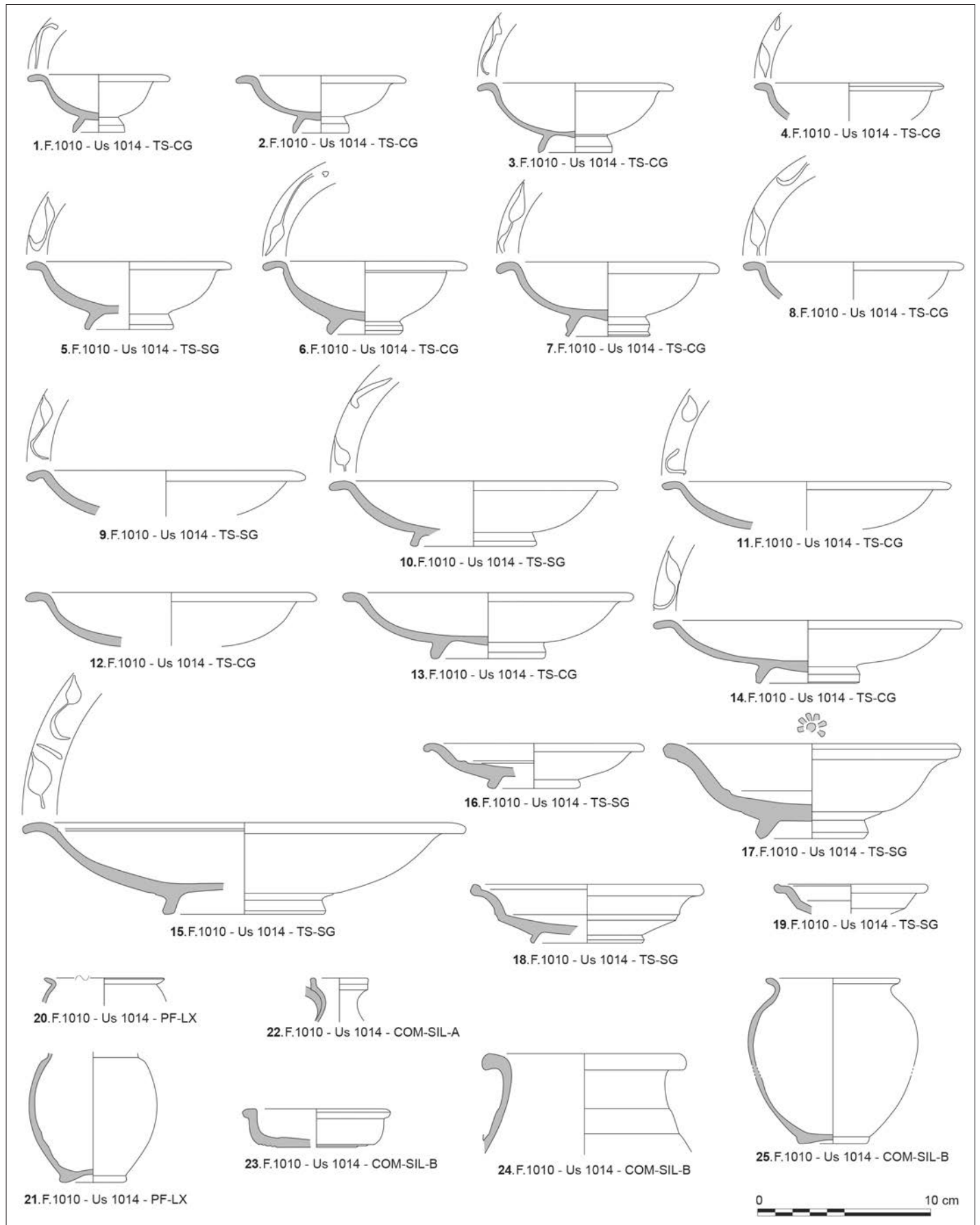


Fig. 13 – Le mobilier céramique de l'épandage F.1010. TS-SG : sigillée sud-gauloise ; TS-CG : sigillée du Centre ; PF-LX : paroi fine de Lezoux ; COM-ENG : commune engobée ; COM-SIL-A : commune siliceuse cuite en mode A ; COM-SIL-B : commune siliceuse cuite en mode B. (DAO : B. Bonaventure).

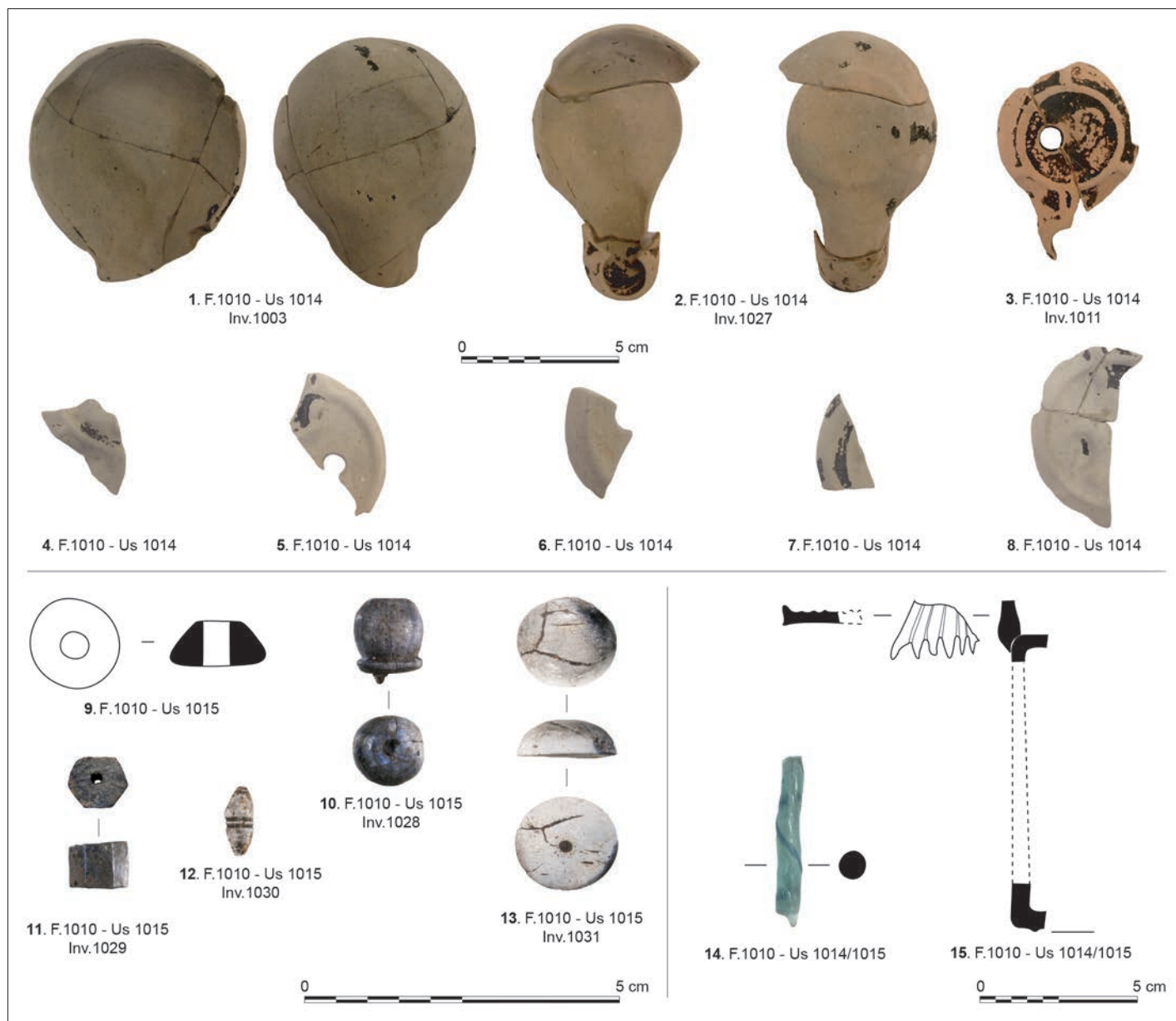


Fig. 14 – Le petit mobilier de l'épandage F.1010 (DAO : A. Galligüe / L. Robin / B. Bonaventure, Archeodunum SAS).

Le mobilier métallique est bien moins abondant que dans F.1006 : on signalera toutefois la présence d'une perle en alliage cuivreux (fig. 14, n° 9), d'un clou de chaussure, ainsi que d'un quinaire en argent de Titus².

L'artisanat de l'os animal est représenté à raison de cinq individus (fig. 14, n°s 10-13). Ils ont tous subi l'action du feu à une intensité plus ou moins importante : les teintes vont du gris soutenu au blanc. On recense une perle à section hexagonale, un probable pied de coffret, un fragment d'épingle ou de stylet, ainsi qu'un jeton. Le dernier individu est indéterminé.

La verrerie (NR : 66) se compose de trois objets dont une bouteille quadrangulaire et un bâtonnet torsadé Isings 79 (fig. 14, n°s 14-15). Tout comme ceux de la structure F.1006, ces

objets sont assez communs et ont été retrouvés dans la plupart des provinces occidentales de l'Empire romain.

Quelques fragments osseux animaux brûlés et non brûlés ont été identifiés et isolés (NR : 29). Outre le porc, on signalera la présence d'os de gallinacés. Le tamisage des sédiments a révélé une quantité particulièrement importante de macro-restes, avec 432 restes. L'assemblage se compose d'une majorité d'orge, de blé nu et de blé vêtu amidonnier. On signalera également la présence d'une graine de lentille, une graine de fève, deux fragments de figue, ainsi que de deux fragments de pâte carbonisée (pain/galette).

Enfin, la couche a livré 227 g d'os brûlés, dont 82,5 g sont humains (NR : 133, hors esquilles). Les os appartiennent à un individu de taille adulte au moins, de sexe indéterminé. Toutes les grandes régions anatomiques ont été identifiées, dans des proportions toutefois très faibles. La majorité du dépôt est constitué de micro-esquilles indéterminées (52,2 % du poids total). La tête et le tronc sont quasiment absents (fig. 15).

2. Droit : tête laurée de Titus à droite ; légende rétroverse IMP TITVS CAES VESPASIAN AVG P M. Revers : Victoire ; légende VICTORIA AVGVSTVS. Datation : 79-80 apr. J.-C.

Compte tenu de la grande quantité d'os animaux, il est probable qu'une part des esquilles provienne de ces animaux et non pas d'os humains, mais la taille réduite des fragments ne permet pas de les distinguer.

La crémation est homogène, la majorité des os présentant une couleur blanc-gris. Sur l'ensemble de la structure, le poids moyen des os déterminés est de 0,6 g (26,4 % du total) et celui des os indéterminés, de 0,2 g (tête : 0,2 g ; tronc : 0,3 g ; membres supérieurs : 1 g ; membres inférieurs : 0,9 g).

Les recollages réalisés sur les fragments de céramiques issus de chacune des deux couches de résidus de crémation (F.1006 et F.1010) pourraient indiquer qu'ils procèdent d'une même cérémonie funéraire, ou bien encore qu'ils se rapportent à deux crémations distinctes qui auraient été effectuées sur la même aire.

Comme dans les résidus F.1006, l'épandage F.1010 est constitué d'une part élevée de faune (188 g sur les 227 g d'os recueillis). Concernant les os humains, leur composition révèle la quasi-absence d'éléments provenant de l'extrémité céphalique et du tronc. Ce constat, conjugué à l'appartenance des os des structures F.1006, F.1010 et F.1092 à un même stade de maturation et à la masse totale recueillie compatible avec la présence d'un seul sujet (légèrement inférieure à 1 kg), pourrait indiquer que l'ensemble de ces dépôts résulte d'une même cérémonie, ce que suggéreraient aussi les collages réalisés sur les céramiques. Cependant, les données pondérales relatives au stade de maturation des os doivent être considérées avec prudence, car la configuration des résidus F.1010, non protégés à l'intérieur d'une fosse ou d'un monument, indique que seule une partie du dépôt initial nous est parvenue. Ainsi, même si aucun doublet n'a été identifié parmi les os, aucun collage n'a pu être réalisé entre les os des différentes structures permettant de discuter cette hypothèse d'un point de vue ostéologique. Par ailleurs, le morcellement du dépôt de résidus n'est pas conforme à ce que l'on connaît des pratiques funéraires romaines, tandis que les différences relevées dans les céramiques, les lampes à huile ou encore de la faune ne sont guère compatibles avec l'hypothèse d'une même cérémonie. On pourrait, dans le cas présent, tout aussi bien envisager un dispositif proche de celui de l'édicule ENS.1001, dont les sédiments n'auraient pas conservé les traces et avec un ossuaire non pas enterré mais placé dans l'élévation.

LA SÉPULTURE F.1065

Situé à environ 2 m au sud de l'ensemble ENS.1001, le dépôt de crémation F.1065 se caractérise par un ossuaire placé dans une cruche en céramique commune (fig. 16). Le vase ossuaire est en grande partie détruit. Un mobilier céramique relativement abondant, ainsi que quelques clous, étaient dispersés à proximité de la structure, sans qu'on puisse clairement distinguer ce qui, à l'origine, provenait du vase ossuaire ou de son environnement ; il n'est pas précisé si des os étaient mêlés à ces éléments. Les os humains issus du vase (120,5 g) appartiennent à un individu de taille adulte et de sexe indéterminé au moins. Toutes les régions anatomiques ont été identifiées. Toutefois, le tronc est en sous-représentation par rapport aux valeurs de référence, au profit des éléments de l'extrémité céphalique.

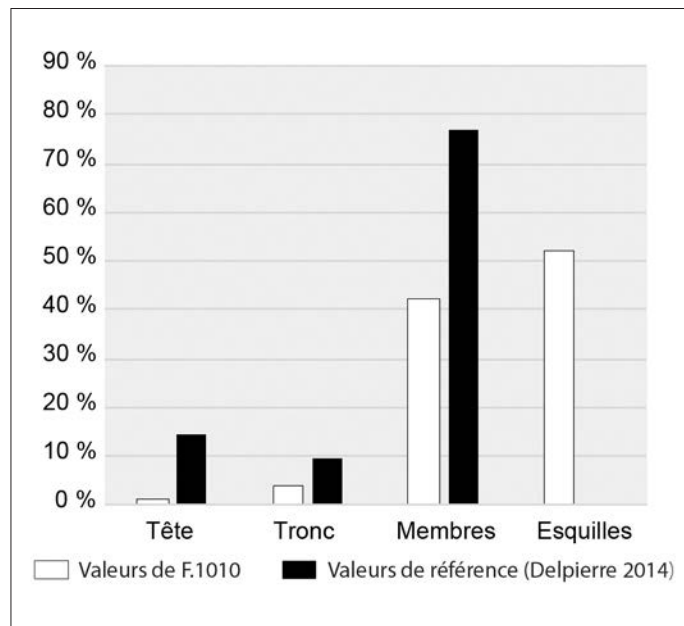


Fig. 15 – F.1010 : représentation des grands secteurs anatomiques après crémation, par rapport au poids total (DAO : M.-J. Ancel).

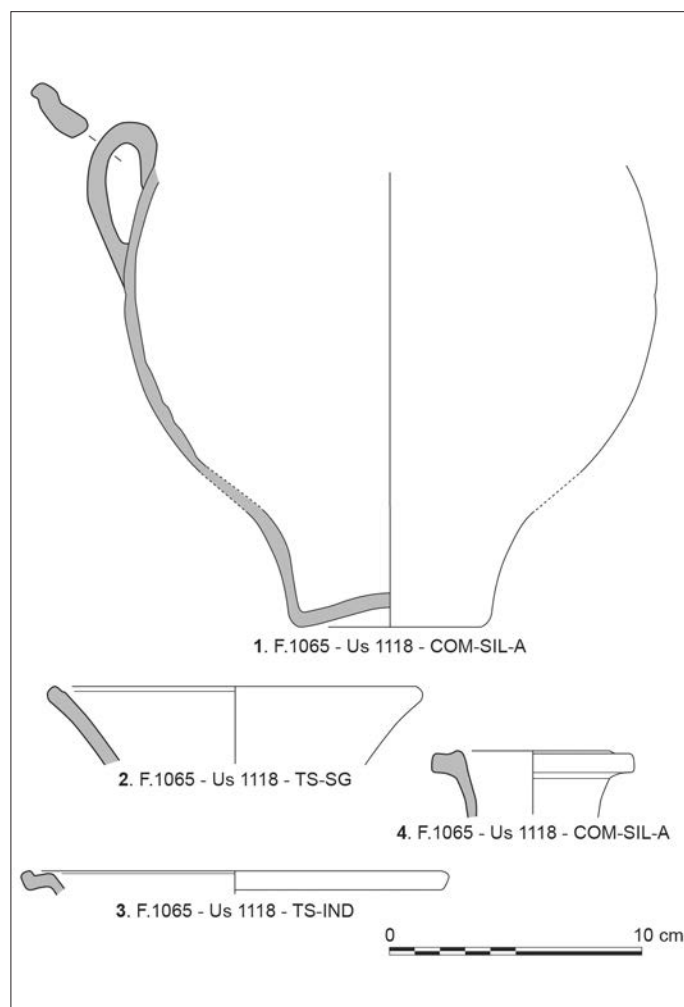


Fig. 16 – La sépulture F.1065. TS-SG : sigillée sud-gauloise ; TS-IND : sigillée indéterminée ; COM-SIL-A : commune siliceuse cuite en mode A. (DAO : B. Bonaventure).

DATATION

L'abondant mobilier mis au jour dans le niveau d'épandage F.1006 ne laisse aucun doute quant à la datation de cette structure qui peut être placée au début du II^e s. apr. J.-C. Cette hypothèse est largement confirmée par la présence d'un denier de Trajan, frappé entre 112 et 117 apr. J.-C. Concernant l'épandage F.1010, il faut rappeler que la mise en évidence de recollages entre les céramiques qu'il contenait et celles du bâtiment ENS.1001 (F.1006) indique que les deux structures sont probablement contemporaines. Cette observation est largement confirmée par le mobilier céramique, ainsi que par la présence d'un quinaire de Titus émis en 79-80 apr. J.-C. Enfin, concernant la sépulture F.1065, le mobilier céramique signale un intervalle chronologique plus large, centré sur la fin du I^{er} s. et le début du II^e s.

Le type d'édicule mis au jour au Puy-en-Velay est assez rare pour la période romaine, tandis qu'il est davantage caractéristique de la période laténienne (Vaginay 1987, p. 112 ; Lambot *et al.* 1994, p. 331 ; Blondiau, Buchez 2009 ; Gransar, Malrain 2010). Pour autant, quelques exemples antiques sont connus. Ainsi, trois monuments ont été documentés à En Chaplix à Avenches (Suisse) (Castella 1999), deux à Colmar (site Denis Papin, Haut-Rhin) (Roth-Zehner *et al.* à paraître) et un autre aux Varennes à Saint-Georges-lès-Baillargeaux (Vienne) (Fouéré 2001).

L'exemple le plus significatif est sans doute celui d'En Chaplix à Avenches, où trois constructions funéraires sur poteaux appartenant à la phase 3 du site (milieu II^e-début III^e s. apr. J.-C.) ont été mises au jour (Castella 1999, p. 30). Le premier (St 195) se caractérise par la présence d'un édicule en bois matérialisé par quatre trous de poteau avec des calages de pierres calcaires, qui délimitent un carré de 1 m de côté. En son centre, une fosse circulaire d'environ 0,40 à 0,50 m de diamètre contenait un vase ossuaire en verre surmonté d'un couvercle (bol à marli) renversé. Les os humains appartiennent à un sujet de taille adulte. Le second édifice (St 110) présente quatre trous de poteau formant un espace carré d'environ 1,10 m de côté. En surface, une concentration de matériel d'environ 0,70 x 0,80 m a été repérée ; elle a notamment fourni les fragments d'un vase ossuaire en verre renfermant les vestiges osseux d'un sujet de taille adulte (St 110a). Toutefois, quelques centimètres plus bas, une autre fosse a livré quelques vestiges osseux non brûlés appartenant à un enfant d'environ 18 mois (St 110b). Enfin, le troisième (St 289) est plus incertain et présente des caractéristiques différentes : quatre taches charbonneuses pouvant correspondre à des

trous de piquet, et formant un trapèze irrégulier (environ 0,27 à 0,37 x 0,34 m), ont été localisées sur le fond de la fosse sépulcrale (environ 0,80 x 1,20 m). Cette dernière contenait également un amas osseux – lié à un sujet de taille adulte –, sans ossuaire visible. L'hypothèse d'un petit édicule en bois installé dans la fosse a toutefois été proposée.

Sur le site Denis Papin, à Colmar, les deux édifices à vocation funéraire sont datés du II^e s. apr. J.-C. Ils présentent une architecture tout à fait comparable à l'édicule du Puy-en-Velay, que ce soit du point de vue des dimensions, de la mise en œuvre, ou encore de celui de la présence d'épandages de mobilier liés aux cérémonies funéraires et de dépôts de crémation isolés (Roth-Zehner *et al.* à paraître). Deux différences sont toutefois à noter : ici, le dépôt de crémation a été réalisé dans des urnes en verre, et l'un des deux édifices est composé de 8 poteaux.

*
* *

Aux Reliades, l'édicule funéraire s'inscrit dans un environnement dont les aménagements se rapportent à une exploitation agricole, et même sans doute un grand domaine si l'on en juge par les vestiges monumentaux du bassin et du *podium*. Ce petit édifice se rattache à un type de construction encore peu documentée en Gaule, mais qui ne constitue pas une exception pour autant. Si l'on s'en tient aux quelques éléments de comparaison évoqués, il semble que cette forme architecturale se développe principalement au II^e s. apr. J.-C., mais rien ne permet d'exclure qu'elle ait pu apparaître plus précocement, *a fortiori* si l'on considère que ces aménagements relèvent d'une technique qui puise ses racines dans la tradition architecturale locale. Toutefois, les occurrences sont encore trop peu nombreuses pour envisager des solutions de continuité ou au contraire de rupture entre les exemples gaulois et les quelques cas recensés pour le II^e s. apr. J.-C.

La composition des assemblages associés offre l'image de banquets relativement ostentatoires, comme en témoigne le nombre élevé de récipients en céramique brûlés, auquel s'ajoutent la verrerie, les fruits d'importation tels que les figues, les morceaux de viande, les céréales, les légumineuses et les préparations alimentaires. La mise en scène des résidus, amassés au sein du monument, illustre l'accomplissement des rites et le caractère ostentatoire de la cérémonie ayant contribué à l'affichage du défunt.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

Inrap	Institut national de recherches archéologiques préventives.
RAP	Revue archéologique de Picardie.
RFO	Rapport final d'opération.

RÉFÉRENCES

- Blondiau L., Buchez N. 2009** : Les chambres funéraires et les aménagements de surface des tombes de Villers-Bocage (Somme) dans leur contexte régional, in Pinard E., Desenne S. (dir.) 2009, p. 157-169.
- Bonaventure B. à paraître** : Structures funéraires et bâtiments agricoles en périphérie du Puy-en-Velay, in Segard M. (dir.), *Établissements ruraux antiques*, Goillon, In Folio.
- Bonaventure B., Zabéo M. 2013** : *Le Puy-en-Velay « Les Reliades »* (Auvergne, département Haute-Loire), RFO de fouille préventive, Chaponnay, Archeodunum SAS, 955 p.
- Castella D. 1999** : *La nécropole gallo-romaine d'Avenches « En Chaplix »*. Fouilles 1987-1992, 1, *Étude des sépultures*. Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, (coll. Cahiers d'archéologie romande, 77 ; *Aventicum*, 9), 334 p.
- Depierre G. 2014** : *Crémation et archéologie. Nouvelles alternatives méthodologiques en ostéologie humaine*, Dijon, éditions universitaires de Dijon (coll. Art, archéologie et patrimoine), 654 p.
- Fouéré P. 2011** : *Saint-Georges-lès-Baillargeaux, Vienne, Poitou-Charentes*, RFO de fouille préventive, Inrap Grand Sud-Ouest, 2 vol.
- Gransar F., Malrain F. 2010** : Les monuments funéraires en Picardie au second âge du Fer, in Pinard E., Desenne S. (dir.) 2009, p. 143-156.
- Kurzaj M.-C. 2012** : *Peuplements et échanges entre Gaule interne et Gaule méditerranéenne dans le sud-est du Massif central à la fin du Second âge du Fer (160-25 av. J.-C.)*, Thèse de doctorat, Dijon, université de Bourgogne, 3 vol., 1 000 p.
- Lambot B., Friboulet M., Méniel P. 1994** : *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes), II. Les nécropoles dans leur contexte régional (Thury-Trugny et tombes aristocratiques)*, 1986-1988-1989, Reims, Société archéologique champenoise (coll. Mémoires de la Société archéologique champenoise, 8), 315 p.
- Lepetz S. 1996** : *L'animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord*, Amiens, RAP (coll. RAP, n° spécial, 12), 174 p.
- Nectoux E. 2006** : *Formation de l'agglomération secondaire d'Anicium (le Puy-en-Velay), entre la Protohistoire et la fin de l'Antiquité (IV^e s. apr. J.-C.) : approche archéologique de la topographie urbaine et occupation des sols dans les campagnes environnantes* (Espaly-Saint-Marcel, Aiguilhe, Chadrac, Brives-Charensac, Vals-près-le-Puy, le Puy-en-Velay, Mémoire de master, Clermont-Ferrand, université Blaise-Pascal, 2 vol., 543 p.
- Nectoux E. 2011** : Le sanctuaire du Puy-en-Velay (Haute-Loire), état de la question et contexte politique, in Lamoine L., Berrendonner C., Cébeillac-Gervasoni M. (dir.), *La Praxis municipale dans l'Occident romain*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, p. 479-497.
- Pinard E., Desenne S. (dir.) 2009** : *Actes de la table ronde « Les gestuelles funéraires au second âge du Fer » tenue à Soissons les 6 et 7 novembre 2008*, Amiens, RAP (coll. RAP, 3-4), 273 p.
- Provost M., Rémy B. 1994** : *La Haute-Loire (43)*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. *Carte archéologique de la Gaule*, 43), 192 p.
- Roth-Zehner et al. à paraître** : *Colmar « Denis Papin », Alsace, Haut-Rhin (68)* Colmar « Denis Papin », Alsace, Haut-Rhin (68), RFO de fouille préventive, Habsheim, Antea-Archéologie.
- Vaginay M. 1987** : Nécropoles gauloises ou gallo-romaines du département de la Loire, in *Nécropoles à incinération du Haut-Empire, Actes de la table ronde de Lyon, 30 et 31 mai 1986*, Lyon, Direction des antiquités historiques, p. 109-113.
- Vallat P. 2006** : *Le Puy-en-Velay « Coste Deferne » (Haute-Loire)*, RFO de fouille préventive, Bron, Inrap Rhône-Alpes-Auvergne.